

Commune de CERNON

DOSSIER DP N°039 086 26 00014

Déposé le : 05/06/2026
Dépôt affiché le : 10/06/2026
Complété le : 22/07/2026

Demandeur : **Madame GAUTIER FRANCINE**
Sur un terrain sis à : **16 RUE DES ROSIERS, à CERNON (39240)**
Références cadastrales : **ZA 102, ZA 105, ZA 106**

Précision des travaux : **Changement des volets battants en volets roulants solaire blanc et mise en place d'une pompe à chaleur Air/Air**

Monsieur le Maire

à
Madame GAUTIER FRANCINE
16 RUE DES ROSIERS
39240 CERNON

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION
A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **Madame GAUTIER FRANCINE** enregistrée sous le numéro **DP 039 086 26 00014** pour le projet ci-dessus référencé.

Vous pourrez entreprendre vos travaux à compter du **22/08/2026**. (Vous afficherez sur votre terrain le récépissé de dépôt de votre déclaration préalable).

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à CERNON, le

24/08/2026

Le Maire,



Romuald ARRIBAS

Pièce Jointe : Avis conforme favorable de Monsieur le Préfet du Jura en date du 3 août 2026

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.